

PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR

OBJECTIFS

Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur et les principes de sécurité

Choisir les moyens de protection et de prévention de chutes de personnes ou d'objets

Appliquer les prescriptions de sécurité

Utiliser les équipements de protection individuels

PUBLIC

Toute personnes exécutant de façon régulière ou exceptionnelle des travaux en hauteur

PRÉREQUIS

Être reconnu médicalement apte au travaux en hauteur

STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 8 personnes

TARIF

Nous contacter : 05.59.14.04.44
afpiadour.pau@metaladour.org

DURÉE

7 h soit 1 jour

ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices pratiques

FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges d'expérience

Formateur spécialisé en prévention des risques

PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR



CONTENU DE LA FORMATION

Les risques de chutes de personnes et d'objets en hauteur

La réglementation applicable aux travaux en hauteur

Les responsabilités des donneurs d'ordre et des intervenants

Les normes et obligations liées aux protections collectives et individuelles

Connaître et choisir les différents moyens de protection et prévention

Mise en pratique :

- Mise en sécurité d'une zone et des équipements utilisés
- Utilisation des différents systèmes de protection et prévention existant sur le site
- Mise en situation



POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Montage, démontage, réception et utilisation d'un échafaudage roulant
- Réception d'un échafaudage de pied
- Sauveteur secouriste au travail



**ACCES AU
PLANNING DE
FORMATION**

